

# DOSSIER DE PRESSE



## LE MANIFESTE DE LA FILIERE FORET-BOIS : 23 PROPOSITIONS POUR DEVELOPPER LA FILIERE EN FRANCE, CONTRIBUER A LA DECARBONATION DE L'ECONOMIE ET RENFORCER LA SOUVERAINETE DU PAYS

Construction, ameublement, agencement, emballage, logistique, papier, énergie... le bois tient une place majeure dans l'économie française. Matériau renouvelable, il a un rôle essentiel à jouer dans la décarbonation des activités et l'atteinte de la neutralité carbone en France. Pour relever ce défi, les professionnels de la filière Forêt-Bois s'engagent collectivement depuis plusieurs années pour que l'ensemble de la chaîne de valeur contribue pleinement à la transition écologique. Aujourd'hui, à moins de 80 jours de l'élection présidentielle, ils ont décidé d'interpeller l'ensemble des candidats en partageant leur manifeste. Ils ont ainsi répertorié 23 mesures à prendre pour accompagner le développement de la filière en France pour qu'elle participe activement à la décarbonation de l'économie et à la souveraineté du pays.

En effet, pour espérer atteindre l'objectif de neutralité carbone que la France s'est fixée pour 2050 au même titre que les autres membres de l'Union européenne, il est urgent d'accélérer le rythme de la transition écologique et de la décarbonation de l'économie. C'est pourquoi le Manifeste appelle les candidats à s'engager au côté de la filière nationale autour de 4 grands objectifs structurants :

- 1** - Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.
- 2** - Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.
- 3** - Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.
- 4** - Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois.

Ces propositions, rassemblées dans le Manifeste joint, fournissent une réponse adaptée au défi de la transition écologique, tout en permettant d'accéder à davantage d'indépendance économique et de créer valeur et emplois au cœur des territoires.



## **Le bois : un matériau naturel et renouvelable qui contribue au puits de carbone**

Faire le choix du bois relève d'une démarche responsable et durable. Outre l'avantage d'être une ressource naturelle renouvelable, son impact carbone est particulièrement favorable puisqu'il présente le double intérêt d'être moins émissif pendant sa phase de production et de stocker du carbone sur l'ensemble de son cycle de vie, qui peut être très long. Le bois permet ainsi de lutter contre le réchauffement climatique.

En forêt, les arbres absorbent le carbone grâce au phénomène naturel de la photosynthèse. Moins énergivore pour sa transformation, une fois récolté et utilisé, le bois continue de stocker ce carbone emmagasiné. C'est le matériau par excellence de la transition écologique.

De plus, l'usage du bois préserve les ressources épuisables de la planète. Son utilisation permet aux forêts de se développer, en récoltant les arbres matures pour laisser la place aux jeunes pousses qui capteront à leur tour du carbone, dans un cycle infini. La gestion durable et responsable des forêts entretient les poumons de la planète.

## **La forêt : une ressource stratégique, abondante et gérée durablement par la filière**

La forêt française est actuellement la 4<sup>e</sup> forêt la plus importante de l'Union européenne en surface avec 17 Millions d'ha. De plus, le stock de bois sur pied a connu une très forte croissance ces dernières décennies, passant de 1,8 milliard de m<sup>3</sup> sur pied en 1985 à 2,8 milliards de m<sup>3</sup> aujourd'hui, soit une augmentation de plus de 50% en 35 ans. Elle est donc très loin d'être surexploitée, bien au contraire. Chaque année en France, le bois récolté ne représente que 60 % de l'accroissement biologique de la forêt, qui ne cesse de grandir et de s'étendre. Cette gestion raisonnée lui permet d'ores et déjà de répondre en grande partie aux besoins du marché français puisque 63 % des besoins français de bois d'œuvre (construction, menuiserie...) sont produits avec des arbres récoltés dans la forêt française.

Mais aujourd'hui, le changement climatique menace la santé des forêts françaises ; la filière y fait face et s'est engagée dans une politique d'adaptation des peuplements. Les efforts de plantation et de repeuplement engagés en particulier avec le Plan de Relance illustrent la dynamique d'une forêt française gérée durablement pour préparer l'avenir.

## **Le bois : un matériau plébiscité par les Français et créateur de valeur ajoutée**

Les Français aiment le bois. Ils sont aujourd'hui nombreux à en vouloir chez eux ; ce matériau constitue un véritable atout, notamment sur le marché de l'immobilier. Selon la récente enquête menée par CSA pour la filière Forêt-Bois, sa présence a même une influence positive dans le choix d'une location pour 75 % de la population et ce chiffre grimpe à 80 % lorsqu'un achat est évoqué<sup>1</sup>. Pour le seul débouché du bois dans le bâtiment, le potentiel de création de valeur ajoutée additionnelle d'ici 2030 dépasse 3 milliards d'euros. De nombreux autres secteurs sont également favorables au développement de l'usage du matériau bois, à l'image de l'emballage, de l'ameublement, de l'énergie ou de l'hydrogène vert par exemple.

<sup>1</sup> Source : enquête CSA / filière bois, avril 2021.

## La filière Forêt-Bois : près de 395 000 emplois directs en France

La filière Forêt-Bois a un rôle économique majeur en France et participe à la vitalité économique des territoires. Elle relève à la fois du secteur de l'agriculture et de l'environnement, pour la sylviculture (gestion, entretien et exploitation des forêts...) et la 1<sup>ère</sup> transformation du bois (scierie, emballage...), et de l'industrie et du logement pour la 2<sup>e</sup> transformation du bois et les industries de process. Les différentes entreprises de ce secteur économique sont implantées sur tout le territoire français, en particulier en zone rurale. La filière représente un total de près de 395 000 emplois directs et au moins 60 000 indirects, soit 12,5 % des emplois de l'industrie manufacturière en France. Elle réalise chaque année environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 26 milliards d'euros de valeur ajoutée.



## 23 PROPOSITIONS POUR LES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2022 : LE MANIFESTE DE LA FILIERE FORET-BOIS EN RESUME *(MANIFESTE COMPLET REMIS EN ANNEXE DE CE DOSSIER DE PRESSE)*

Par ce manifeste, destiné aux candidats à l'élection présidentielle et aux élections nationales, les acteurs de la filière Forêt-Bois souhaitent à la fois rappeler l'importance du bois, matériau stratégique pour la France, et sensibiliser les futurs responsables politiques aux principaux enjeux auxquels elle se trouve confrontée.

Partant du double constat que la décarbonation de l'économie française ne se fera pas sans le développement des usages du bois et que la forêt française, menacée par le réchauffement climatique, ne pourra continuer à produire du bois à long terme qu'au moyen d'un important effort d'adaptation, la filière livre ses propositions pour que la France demeure maître de son destin et relève le défi de la neutralité carbone en s'appuyant sur des filières économiques locales et performantes.

Aussi, dans le cadre de la campagne électorale, la filière propose aux candidats de se saisir des quatre enjeux qu'elle développe au fil du Manifeste élaboré collectivement, qui illustre à nouveau la mobilisation d'une filière unie et consciente de sa responsabilité.

En premier lieu, la filière revient sur le nécessaire accompagnement du développement des capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande en bois, matériau et énergie. Le défi est de taille pour une filière dont les entreprises prévoient de réaliser près d'1 milliard d'euros d'investissement par an pendant 10 ans et qui est concurrencée par des acteurs étrangers plus compétitifs et fortement soutenus.

Ensuite, la filière appelle tous les acteurs publics à se saisir de l'enjeu immense de l'adaptation des forêts françaises au changement climatique, notamment en faisant de ce défi une cause nationale, en mettant à disposition les moyens financiers massifs nécessaires au développement de la résilience et au renouvellement des peuplements. Il s'agit de pérenniser l'ensemble des fonctions de la forêt, économiques, sociales et environnementales.

Par ailleurs, fière des emplois et carrières qu'elle propose, mais reconnaissant des difficultés de recrutement persistantes, la filière sollicite un soutien public accru pour renforcer les compétences dont elle a besoin et développer l'attractivité de ses métiers.

Enfin, désireuse d'associer l'ensemble des citoyens français à son action, elle propose aux candidats de soutenir une démarche inclusive visant à informer et à rapprocher les citoyens de la filière, autour d'enjeux communs.

**OBJECTIF :**

**Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises** pour répondre à la hausse de la demande.

Les propositions :

- 1. Soutenir la compétitivité des entreprises françaises** en poursuivant la baisse des charges et la simplification.
- 2. Accompagner le changement d'échelle des industries de la filière** et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne.
- 3. Adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière**
- 4. Consolider les avancées de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020)**
- 5. Privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés dans la commande publique** en ce qui concerne l'agencement, la rénovation et la construction, et soutenir par la commande publique **le développement de l'offre en bois français**
- 6. Développer l'usage de toutes les essences forestières**, gage de préservation de la diversité de nos forêts.
- 7. Ouvrir le « Plan Hydrogène » à l'hydrogène vert à base de biomasse forestière**
- 8. Poursuivre le développement du bois-énergie**

**OBJECTIF :**

**Adapter les forêts au changement climatique** sur le long terme pour continuer d'abriter le vivant et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.

Les propositions :

- 9. Faire de l'adaptation des forêts une cause nationale** en dotant le Fonds Stratégique Forêt-Bois de l'ambition et de la visibilité nécessaires au renforcement de la résilience et au renouvellement forestier.
- 10. Assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens** (Union européenne, crédits des quotas carbone européens, financements privés, Régions, État).
- 11. Renforcer les moyens octroyés à l'observation et la modélisation des forêts** en support de la gestion adaptative au changement climatique.
- 12. Développer la prévention et la gestion des risques en forêt.**
- 13. Rétablir un équilibre sylvo-cynégétique** dans les zones en déséquilibre marqué et le préserver dans les zones où il est suffisant.
- 14. Sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable.**



**OBJECTIF :**

**Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences** pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

Les propositions :

- 15. Soutenir l'amélioration des conditions de travail** dans la filière via la mécanisation et la numérisation afin de renforcer l'attractivité des métiers.
- 16. Déployer une grande campagne nationale de formation à la construction mixte et bas-carbone**, outil d'accompagnement de la RE 2020 pour le volet développement des compétences.
- 17. Faire de l'apprentissage la voie prioritaire de préparation aux diplômes professionnels.**
- 18. Redonner de l'autonomie aux partenaires sociaux** dans la gestion des politiques de formation professionnelle
- 19. Renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter.**

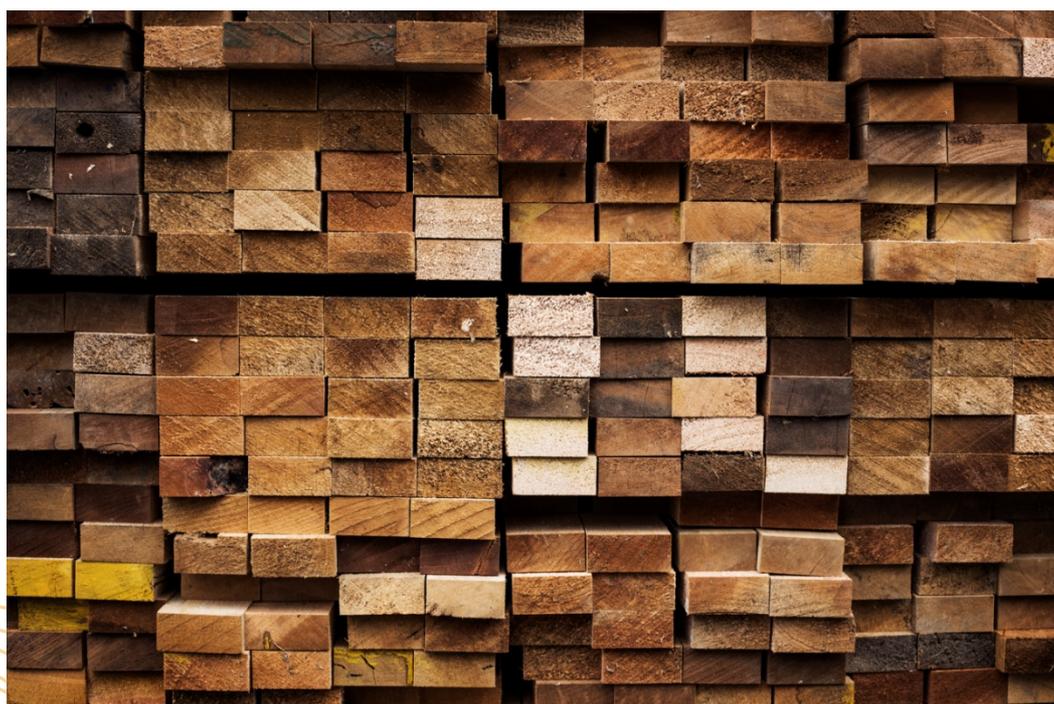


OBJECTIF :

## Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière forêt-bois

Les propositions :

- 20. Œuvrer à la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les professionnels de la filière** pour développer la connaissance de la sylviculture (+ matériau bois / cycle carbone) dès le plus jeune âge. Renforcer le dispositif « dans 1000 communes, la forêt fait école » engagée par la Fédération des Communes Forestières.
- 21. Constituer une plateforme d'échange structurée avec les ONG représentatives** permettant d'approfondir les sujets de débat à fort enjeu dans le cadre d'un dialogue rationnel et apaisé et éviter les controverses stériles.
- 22. Mettre à disposition des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts** et d'observation des évolutions de la forêt dans le contexte de changement climatique (suivi des dépérissements)
- 23.** Poursuivre la structuration engagée avec la Fédération des Communes Forestières d'**un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière sur leur territoire** (enjeu de médiation) s'appuyant sur un réseau de référents professionnels de la filière.



## LA FILIERE FORET-BOIS : UNE DYNAMIQUE DE TRAVAIL COLLECTIF

La filière forêt-bois est entrée dans une dynamique de travail collectif depuis 2 ans. Son objectif est notamment de contribuer à l'accélération de la transition énergétique du pays, en développant l'usage du bois dans tous les domaines. La filière s'est ainsi mobilisée pour que la Réglementation Environnementale 2020 dans le secteur de la construction (RE 2020) soit ambitieuse, notamment en conservant l'ACV dynamique.

L'analyse de cycle de vie dynamique (ACV) : C'est l'évolution méthodologique majeure de la RE2020. La mesure de l'empreinte carbone des matériaux est pondérée en fonction de la temporalité des émissions pour répondre à l'urgence climatique. Ainsi, l'impact carbone du bois, qui **séquestre** et **stocke du carbone** en début de cycle de vie est reconnu à sa juste valeur.

Afin de participer à la décarbonation du secteur du bâtiment, qui compte parmi les plus émissifs du pays, et de répondre à la hausse de la demande en bois que la RE2020 va entraîner, la filière a notamment lancé, début 2021, son « Plan Ambition Bois Construction 2030 ». Les acteurs de la filière y ont pris 10 engagements concrets pour faciliter la transition du secteur vers la neutralité carbone, depuis le renouvellement des arbres jusqu'à la gestion de la fin du cycle de vie du bois de construction. Ces engagements stratégiques portent sur la formation, l'emploi, l'investissement, la recherche et développement, le développement de l'offre en bois français, l'implantation dans les territoires, la mixité des matériaux, la gestion durable de la forêt, la réduction des coûts et enfin le recyclage du bois en fin de vie.

### PLAN AMBITION BOIS CONSTRUCTION 2030

**1 Un objectif**  
Le bois est le matériau renouvelable et biosourcé de la transition écologique par excellence. La neutralité carbone en 2050 suppose donc un usage renforcé du bois et des matériaux biosourcés dans le cadre d'une mixité des matériaux.

**2 Une ambition**  
10 engagements pour répondre aux attentes environnementales dans l'acte de construire.



**Sandra, Anaïs & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –  
vous remerciant de votre attention.**

**Tél. 01 48 05 19 00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**

**ADOCOM®-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

**Qualification : Agence Certifiée OPQCM**